ASSOCIATION « EXPRESSIONS »

Siège social : 3, rue François de Guise

55000 BAR LE DUC

RAPPORTS

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

S.A. FIDUREX

Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de NANCY

29 Boulevard de la Rochelle
55000 BAR LE DUC

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

fidurex
Expertise Comptable
Commissariat aux comptes

EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

François PETITJEAN
Christophe PETITJEAN
Cyrille KAH
Marie-Josèphe BOUCQ

EXPERTS COMPTABLES

Cyril MICHEL
Stephen BANASZCZUK

SIÈGE SOCIAL

55000 BAR LE DUC
29, bld de la Rochelle

Tél. : 03 29 79 04 42
Fax : 03 29 76 37 17

AGENCES

55200 COMMERCY
1 bis, rue de Lisle

Tél. : 03 29 91 04 50
Fax : 03 29 91 32 79

52100 SAINT-DIZIER
13, rue du Dr Desprès

Tél. : 03 25 56 33 19
Fax : 03 25 56 29 64

54320 MAXEVILLE
19, rue de la Meuse

Tél. : 03 83 97 83 10
Fax : 03 83 97 06 24

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

ASSOCIATION « EXPRESSIONS »

Siège social : 3 , rue François de Guise
55000 BAR LE DUC

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 DECEMBRE 2014,** sur :

- Le contrôle des comptes annuels de **l'ASSOCIATION « EXPRESSIONS »**

tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- Les justifications de nos appréciations,

- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels, sont, au regard des règles et principes comptables Français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

I - JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

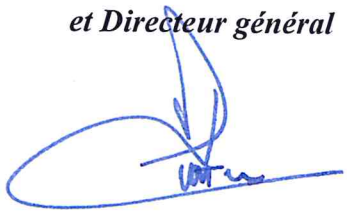
III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Bar le Duc, le 1er septembre 2015

Pour la SA FIDUREX
Le Président du Conseil d'Administration
et Directeur général



François PETITJEAN
Commissaire aux comptes

Bilan ACTIF et PASSIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	6 082,88	6 082,88		
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillag	267 532,78	234 754,12	32 778,66	27 070,86
Autres immobilisations corporelles	138 499,19	135 865,59	2 633,60	7 510,85
Immobilisations financières				
Total	412 114,85	376 702,59	35 412,26	34 581,71
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	6 397,00		6 397,00	26 875,73
Personnel	385,84		385,84	25,00
Autres créances	29 813,40		29 813,40	24 850,00
Divers				
Disponibilités	82 076,71		82 076,71	105 892,60
Total	118 672,95		118 672,95	157 643,33
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 368,26		1 368,26	2 674,51
Total	1 368,26		1 368,26	2 674,51

S.A. FIDUREX Commissaire aux Comptes

Bilan ACTIF et PASSIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
TOTAL DE L'ACTIF	532 156,06	376 702,59	155 453,47	194 899,55

S.A. FIDUREX
Commissaire aux Comptes
La Rochelle - 17000 LA ROCHELLE

Bilan ACTIF et PASSIF

	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
PASSIF		
FONDS ASSOCIATIFS		
Report à nouveau	33 907,84	47 501,31
RESULTAT DE L'EXERCICE	-11 530,62	-13 593,47
Subventions d'investissement	136 963,10	128 791,61
Subv.invest. inscrites C.résult	-101 549,85	-94 208,91
Total	57 790,47	68 490,54
AUTRES FONDS PROPRES		
Total		
PROV./RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour charges	43 621,00	37 761,00
Total	43 621,00	37 761,00
DETTES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 116,06	15 873,77
Personnel	10 695,18	8 731,06
Organismes sociaux	17 374,59	19 429,24
Autres dettes fisc. et soc.	1 947,17	2 721,00

SA FIDUREX Commissaire aux Comptes 13 Rue Lafayette - 59000 LILLE

Bilan ACTIF et PASSIF

	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 908,00	16 892,94
Autres dettes	1,00	25 000,00
Total	54 042,00	88 648,01
COMPTES DE REGULARISATION		
Total		
TOTAL DU PASSIF	155 453,47	194 899,55

S.A. FIDUREX
Commissaire aux Comptes
Villeneuve-d'Ascq

Compte de résultat

	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	%	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT						
Produits des prestations	55 400,00		114 118,72		-58 718,72	-51,45
Subventions de fonctionnement	202 452,94		237 937,53		-35 484,59	-14,91
Autres produits de gestion courantes	2 760,00		4 000,00		-1 240,00	-31,00
Quote-part subvent. d'invest.	17 446,14		12 669,68		4 776,46	37,70
Reprises de prov. & Transf.	4 188,88		3 420,00		768,88	22,48
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	282 247,96	100,00	372 145,93	100,00	-89 897,97	-24,16
CHARGES DE FONCTIONNEMENT						
Consommations	14 669,51	5,20	79 627,40	21,40	-64 957,89	-81,58
Services extérieurs	13 240,23	4,69	9 873,81	2,65	3 366,42	34,09
Autres services extérieurs	90 940,92	32,22	128 203,31	34,45	-37 262,39	-29,07
Impôts et taxes et vers assim	1 947,17	0,69	5 117,00	1,37	-3 169,83	-61,95
Salaires et Traitements	108 052,80	38,28	105 266,27	28,29	2 786,53	2,65
Charges sociales	41 291,38	14,63	40 975,62	11,01	315,76	0,77
Amortissements et provisions	23 306,14	8,26	17 167,68	4,61	6 138,46	35,76
Autres charges courantes gest.	287,61	0,10	296,61	0,08	-9,00	-3,03
TOTAL CHARGES FONCTIONNEMENT	293 735,76	104,07	386 527,70	103,86	-92 791,94	-24,01
RESULTAT FONCTIONNEMENT	-11 487,80		-14 381,77		2 893,97	-20,12
Produits financiers	730,88		895,14		-164,26	-18,35
Résultat financier	730,88		895,14		-164,26	-18,35
RESULTAT COURANT	-10 756,92		-13 486,63		2 729,71	-20,24
Produits exceptionnels	26,30		24 893,29		-24 866,99	-99,89
Charges exceptionnelles	800,00		25 000,13		-24 200,13	-96,80
Résultat exceptionnel	-773,70		-106,84		-666,86	624,17

S.A. FIDUREX Commissaire aux Comptes 44 rue Ferrère 33000 BORDEAUX

Compte de résultat

	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	%	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
RESULTAT DE L'EXERCICE	-11 530,62		-13 593,47		2 062,85	-15,18
Contributions volontaires en nature						
Total des produits						
Total des charges						

S.A. FIDUREX
Commissaire aux Comptes
13, rue de la Rochelle - 59000 DARLEDUC

COMPTES ANNUELS 2014

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

ANNEXE



Règles et méthodes comptables

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'Association :

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2014, dont le total est de 155 453 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant une perte de 11 531 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999
- la loi n° 83 353 du 30 Avril 1983
- le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983

les règlements comptables :

- 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
- 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
- 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

S.A. FIDUREX Commissaire aux Comptes

Règles et méthodes comptables

• Œuvres d'art	dépréciation 100 %
• Matériel de transport	4 ans
• Matériel	1 à 10 ans
• Mobilier	5 à 8 ans
• Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Remarque 1 Avantages en nature

Il a été comptabilisé par le Conseil Général un avantage en nature correspondant:

- à la mise à disposition des locaux pour la somme de	20 067.76 €
- au ménage pour	8 774.45 €
- aux consommations (assurances, eau, gaz, électricité) pour	9 604.84 €
- aux reprographies	1 398.13 €
- à la mise à disposition d'un véhicule	1 884.45 €
soit un total de	41 729.63 €

Remarque 2 Provision pour indemnités de fin de carrière

Il a été évalué l'engagement retraite dû par l'association au 31/12/2014.

La valorisation du montant inscrit au bilan en compte 153000 a été réalisée de la façon suivante :

- calcul de la somme revenant à chaque salarié à son départ prévu par hypothèse à l'âge de 65 ans, selon la convention collective de l'animation
- proratisation du montant obtenu en fonction de son ancienneté dans l'association au 31/12/2014 par rapport à la durée totale qui aura été travaillée à l'âge de 65 ans.

Il a été également calculé des charges patronales au taux de 43%.

La somme ainsi valorisée s'élève à 43 621 € contre 37 761 € au 31/12/2013. La provision comptabilisée sur 2014 s'élève à 5 860 €.

Remarque 3 Droit individuel à formation

Un droit individuel à formation est institué depuis le 7 mai 2004. Il est applicable aux salariés titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée et disposant d'une ancienneté d'au moins 1 an (code du travail art L6323-1)
Ce droit est de 21 heures depuis 2009 contre 20 heures auparavant cumulables sur 6 ans, soit une limite maximum de 126 heures.

S.A. FIDUREX Commissaire aux Comptes Bordeaux

Règles et méthodes comptables

La mise en œuvre du DIF relève de l'initiative du salarié en accord avec son employeur. Les actions de formation se déroulent en principe en dehors du temps de travail.

Les frais de formation sont à la charge de l'employeur. De plus une allocation de 50% de la rémunération nette de référence du salarié est à lui verser (proratisée au temps de formation).

Les droits accumulés au 31/12/2014 représentaient 368 heures.

Remarque 4 Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Conformément à l'article 20 de la loi 2005-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat, nous vous informons que l'obligation faite aux associations, dont le budget annuel est supérieur à 150 000 € et recevant plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 €, de publier chaque année dans le compte financier les rémunérations de trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature ne peut trouver ici à s'appliquer.

En effet, d'une part, il n'apparaît pas que les circonstances de fait puissent permettre de considérer l'un ou l'autre des salariés de l'association comme cadres dirigeants et d'autre part, Expressions, ne comptant qu'un seul cadre parmi ses effectifs, la publication de sa rémunération conduirait à une information personnalisée.

Néanmoins, par souci de transparence, il est indiqué que le montant total des rémunérations brutes perçues par les trois salariés les mieux rémunérés, cadre et non cadres, s'est élevé pour l'exercice 2014 à 80 080 €.

SA FIDUREX Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 481		3 398	6 083
Immobilisations incorporelles	**9 481**		**3 398**	**6 083**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	299 740	13 377	45 584	267 533
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	22 369			22 369
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	111 230	4 900		116 130
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**433 339**	**18 277**	**45 584**	**406 032**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	442 820	18 277	48 981	412 115

SA FIDUREX Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		18 277		18 277
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**18 277**		**18 277**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	3 398	45 584		48 981
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	**3 398**	**45 584**		**48 981**

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 481		3 398	6 083
Immobilisations incorporelles	**9 481**		**3 398**	**6 083**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	272 669	7 669	45 584	234 754
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	19 225	3 145		22 369
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 823	1 732		22 555
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**312 716**	**12 546**	**45 584**	**279 679**
ACTIF IMMOBILISE	**322 197**	**12 546**	**48 981**	**285 762**

S.A. FIDUS Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 37 965 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	6 397	6 397	
Autres	30 199	30 199	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 368	1 368	
Total	**37 965**	**37 965**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
REMBOURSEMENT CPAM	76
CHEQUES DEJ A RECEVOIR	310
SUBVENTION CG A RECEVOIR	20 250
SUBVENT. CONSEIL REGIONAL A RECEV	9 000
MUTEX A RECEVOIR	563
Total	**30 199**

S.A. FIDUREX
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 0,00 euros décomposé en 0 titres d'une valeur nominale de 0,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice		

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	37 761	5 860			43 621
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**37 761**	**5 860**			**43 621**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		5 860			
Financières					
Exceptionnelles					

S.A. FIDUREX Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 54 042 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 116	16 116		
Dettes fiscales et sociales	30 017	30 017		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	7 908	7 908		
Produits constatés d'avance	1	1		
Total	**54 042**	**54 042**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FACT.NON PARV. FIDUREX	8 000
FACT NON PARV.LA POSTE	95
FACT.NON PARV. FIMECO	886
FACT NON PARV OCCE M	1 300
CONGES PAYES	9 781
CHARGES SOC./CONGES PAYES	3 732
FORMATION CONT. A PAYER	1 947
Total	**25 741**

S.A. FIDUREX Commissaire aux Comptes 92 rue de la Pointe - 59200 TOURCOING

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
LOCATION PHOTOCOP.AVANCE	288		
LOCATION MACH.AF.D AVANCE	998		
BOITE POSTALE D AVANCE	83		
Total	1 368		

S.A. FIDUREX
Commissaire aux Comptes

RAPPORT SPECIAL

fidurex
Expertise Comptable
Commissariat aux comptes

EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

François PETITJEAN
Christophe PETITJEAN
Cyrille KAH
Marie-Josèphe BOUCQ

EXPERTS COMPTABLES

Cyril MICHEL
Stephen BANASZCZUK

SIÈGE SOCIAL

55000 BAR LE DUC
29, bld de la Rochelle

Tél. : 03 29 79 04 42
Fax : 03 29 76 37 17

AGENCES

55200 COMMERCY
1 bis, rue de Lisle

Tél. : 03 29 91 04 50
Fax : 03 29 91 32 79

52100 SAINT-DIZIER
13, rue du Dr Desprès

Tél. : 03 25 56 33 19
Fax : 03 25 56 29 64

54320 MAXEVILLE
19, rue de la Meuse

Tél. : 03 83 97 83 10
Fax : 03 83 97 06 24

RAPPORT SPECIAL

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

ASSOCIATION « EXPRESSIONS »

Siège social : 3, rue François de Guise
55000 BAR LE DUC

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Membres de l'Association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à Bar le Duc, le 1er septembre 2015

Pour la SA FIDUREX
Le Président du Conseil d'Administration
et Directeur général



François PETITJEAN
Commissaire aux comptes